

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatique
Enseignant responsable : *JP VIAL*

Durée de l'épreuve : *1H*
Documents autorisés : *aucun*

UEF 3 Contexte organisationnel
EC 32 : Aspects institutionnels, juridiques et sociaux

Sujet :

La responsabilité pénale du maître nageur sauveteur.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatique
Enseignant responsable : Renoux Benoit

Durée de l'épreuve : 1 heure
Documents autorisés : Plan comptable général
Calculatrice

UE 3 Contexte Organisationnel
EC 33 Domaine de gestion appliquée

Sujet :

PARTIE I

(2 points)

Définissez les notions et termes suivants :

La règle de prudence
Escompte •

PARTIE II

(4 points)

Vous disposez de la liste des comptes d'une association dont vous êtes responsable.

A la date du 1^{er} décembre 2009 (en euros)

Terrains	160 000,00
Bâtiment	120 000,00
Matériel	20 000,00
Emprunt BNP	206 000,00
Véhicule de transport	22 000,00
Matériel de bureau	10 600,00
Créances diverses	3 000,00
Banque	5 500,00
Dettes fournisseurs	68 000,00
Dettes envers le personnel	16 400,00
Créances diverses	5 300,00
Capital (fonds propres provenant de dons et subventions)	57 000,00
Caisse	1 000,00

Etablir le bilan de cette association (sur la page suivante)

à rendre avec la copie

BILAN AU 01 Décembre 2008

<i>ACTIF</i>	Montants	<i>PASSIF</i>	Montants
Total Actif		Total Passif	

PARTIE III

(5 points)

CONNAISSANCES GENERALES

OUI , NON

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Les immobilisations s'enregistrent à leur prix d'achat | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le capital est inscrit au passif du bilan | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les immobilisations s'enregistrent dans la classe 6 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les rabais remises et ristournes sont de nature commerciale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La TVA est une taxe supportée par l'entreprise | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le comptable peut changer de méthode d'un exercice sur l'autre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'entreprise ne paye pas de TVA sur ses achats | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le bénéfice est égal à la somme figurant dans le compte banque | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'escompte s'enregistre toujours séparément | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| L'exercice comptable correspond toujours à l'année civile | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les amortissements constatent généralement l'usure d'un bien | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Un taux est toujours annuel | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les biens durables de plus de 500€ sont des immobilisations | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les terrains s'amortissent sur plus de 50 ans | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

PARTIE IV

(5 points)

COMPTABILITE GENERALE

Votre association participe à un événement le 23 décembre.

Vote objectif est de promouvoir et de développer votre activité :. Pour cela vous commandez un certain nombre de produits que vous distribuerez ou vendrez aux participants lors de l'événement.

Dans le courant du mois de décembre vous recevez les factures suivantes :

Le 05/12/2009 (fact PROMO LING n° 09/0156) Achat à crédit de 3 250 € ht de Clés USB

Le 08/12/2009 (fact TEXRIM 512A) Achat d'impressions sur vos clés USB du logo de l'association pour 750,00€ HT, remise de 5% - Paiement par chèque bancaire

Le 10/12/2009 (fact TRANET 15/289) Achat de fournitures pour la décoration du stand pour 120,00 € ht

Le 12/12/2009 Facturation à un client d'une prestation de service : 1 250,00 € ht sous 1% d'escompte, règlement comptant par chèque (facture n° 12-024)

Le 23/12/2009 Vous faites un récapitulatif de vos ventes (tous les règlements ont été encaissés par caisse) :
Les ventes s'élèvent à 9 300,00 € HT

Enregistrer les écritures au journal (sur l'annexe jointe)

PARTIE V

(4 points)

AMORTISSEMENTS

Le 15 juillet dernier, l'association a acheté une photocopieuse d'une valeur HT de 6 500 ,00 €. Ce matériel de bureau acquis en Allemagne nous a été livré le 12 septembre dernier et mis en service 1^{er} novembre.

L'association amortit habituellement son matériel sur 5 ans. (coeff. 2 pour le dégressif)

Calculer et comparer la première annuité d'amortissement dans chacune des méthodes d'amortissement.

Quelle solution vous semble la meilleur pour diminuer les impôts à payer ? expliquez

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatiques
Enseignant responsable : *Sylvie Laudenbach /AC*
Gernoud

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

UED 4 Techniques de communication
EC 42 Méthodes de communication

Sujet :

Faites la synthèse en 300 mots (+/- 10%) des trois documents suivants joints.

Sports et femmes

Vous ferez la synthèse, en 300 mots (+/- 10 %), des trois documents suivants :

Texte 1

Antiquité : les femmes aussi ?

C'est une pierre de plus jetée dans le jardin des misogynies du sport ! Ne leur en déplaise, les hommes n'avaient sans doute pas le monopole des Jeux de l'Antiquité. C'est ce que démontre l'historienne Violaine Vanoyeke, qui, dans son dernier livre, un roman (*Le Secret du pharaon*, Éditions l'Archipel), met en scène une authentique championne de l'Antiquité. Elles avaient d'abord leurs propres Jeux, célébrés tous les quatre ans en l'honneur d'Héra, les Héréia. Là, les concurrentes ne disputaient qu'une seule épreuve, la course à pied. Surtout, à Sparte, les femmes subissaient un entraînement intensif dès le VI^e siècle avant J.-C. et brillaient au pentathlon. Des découvertes archéologiques permettent même d'aller plus loin. Selon Violaine Vanoyeke, des femmes ont parfois participé aux Jeux des hommes. Elle cite ainsi « des inscriptions trouvées à Delphes, qui prouvent que des femmes concouraient aussi aux Jeux pythiques (à Delphes) et aux Jeux isthmiques (à l'isthme de Corinthe) ». Mieux, la femme dont l'historienne a fait une des héroïnes de son livre, Bilistiché, se serait illustrée à Olympie au III^e siècle avant J.-C. À deux reprises, elle aurait remporté une course de chars devant des hommes.

Reste un mystère. Ces participations ne sont en effet attestées que par des découvertes archéologiques, fresques ou inscriptions. Les écrivains classiques, eux, n'ont jamais fait allusion aux femmes – sauf pour en mentionner l'exclusion sous peine de mort ! Une contradiction entre deux sources bien embarrassante à laquelle Violaine Vanoyeck ne voit qu'une réponse : la misogynie des auteurs de l'époque qui, bien sûr, étaient des hommes.

E. S. - M.

© Le Point, 8-06-1996

Texte 2

SOCIÉTÉ

ATLANTA. Depuis dix-huit mois, trois femmes – une belge et deux françaises – se battent pour faire exclure des JO les pays qui briment les athlètes féminines. Elles viennent de remporter une minuscule victoire. Le président du Comité international en est très agacé. **François Koch**

Trois femmes ont réussi à faire plier Hachemi Rafsandjani, le président iranien : pour la première fois, la délégation de l'Iran aux JO comprendra une athlète. Qui sont ces trois femmes opiniâtres ? Les fondatrices d'Atlanta + : Anne-Marie Lizin, Annie Sugier et Linda Weil-Curiel.

[...] L'idée de ce combat a germé alors qu'elles regardaient la cérémonie d'ouverture des JO de Barcelone, le 25 juillet 1992. La joie du retour de l'Afrique du Sud, exclue pendant vingt-huit ans pour cause d'apartheid, masquait le fait que 36 pays avaient envoyé en Catalogne des délégations exclusivement masculines.

Depuis dix-huit mois, le comité Atlanta +, basé à Paris, mène campagne contre l'« apartheid des femmes », n'hésitant pas à demander l'exclusion de ceux qui le pratiquent. « C'est parce que la Charte du Comité international olympique condamne autant les discriminations fondées sur la race que celles sur le sexe, plaide Linda Weil-Curiel, qu'Atlanta + exige que le CIO refuse la participation aux JO 96 des pays qui excluent les femmes de leurs délégations d'athlètes. » Annie, Anne-Marie et Linda ont sollicité l'engagement des athlètes, des leaders politiques, en France et à l'étranger, et des institutions internationales. Leur plus beau succès : la résolution,

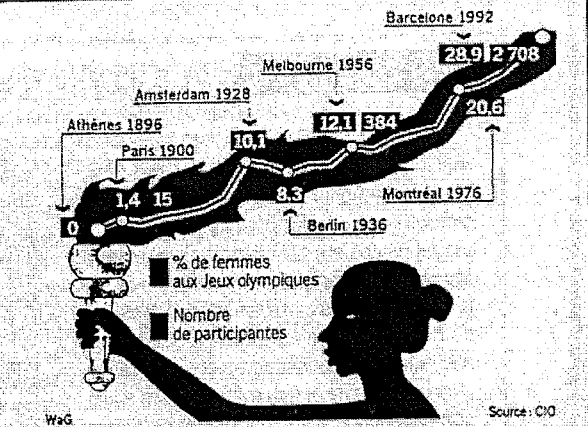
.../...

.../...
 adoptée en avril dernier par l'ONU, condamnant la discrimination à l'égard des femmes aux Jeux olympiques.

Quant à la femme alibi que projette d'envoyer l'Iran - une championne de tir qui dévoilera ses performances en tchador - il s'agit d'une victoire inattendue. Car, parmi les 36 délégations exclusivement masculines des JO de Barcelone figuraient 18 pays musulmans, où l'Iran faisait figure de leader. Hachemi Rafсандjani avait d'ailleurs justifié en 1993 l'interdiction faite aux femmes de participer aux JO par la nécessité de préserver leur pureté et de « prévenir la corruption qui pourrait résulter de la présence simultanée d'hommes et de femmes athlètes dans un seul et même lieu ».

Les JO 96 permettent donc un premier pas significatif. Les trois animatrices d'Atlanta + ont provoqué une prise de conscience. Même si beaucoup de réponses sont diplomatiques : d'accord pour une pression internationale en vue de mettre fin à la discrimination sexiste, mais non à l'exclusion des pays qui la pratiquent.

Le CIO compte sur l'augmentation lente et régulière de la proportion de femmes athlètes - de 1 % en 1900 à 29 % en 1992 - pour briser les blocages d'une minorité de pays. À Atlanta, de nouveaux sports féminins vont



apparaître, notamment le football et l'épée. L'escrime est d'ailleurs un sport qui intéresse beaucoup les Iraniennes, car les combats se font masqués ! « C'est aux fédérations nationales et internationales de développer le sport féminin, insiste Fekrou Kidane. Pour cela, il faut plus de femmes parmi les entraîneurs et les dirigeants : nous lançons l'objectif de 10 % pour l'an 2000, un quota que certains pays européens auront du mal à atteindre. »

En France, sur 80 fédérations sportives, une seule est présidée par une femme, celle des sourds ! Sans mesure incitative, cet objectif de 10 %, pourtant très modeste, a-t-il des chances d'être atteint ?

Le groupe de pression qu'est Atlanta +, malgré son efficacité, est trop petit et manque de moyens, vu l'ampleur de la tâche : la dislocation de l'URSS a jeté dans

l'arène internationale de nouveaux pays musulmans qui emboîtent le pas à l'Iran. Aux États-Unis, des mouvements féministes ont vite baissé les bras, pour ne pas jeter le discrédit sur « leurs » JO.

En France, Atlanta + a néanmoins réussi à provoquer la mobilisation des collèges et des lycées en entraînant l'adhésion du Syndicat national de l'éducation physique (Snep) : il a d'ores et déjà recueilli 4 000 pétitions invitant Samaranch à interdire « la ségrégation sexiste aux JO ». Pour les profs du Snep, le sport favorise l'émancipation des jeunes femmes, au Proche Orient et au Maghreb comme en France. Une préoccupation concrète, puisqu'ils sont confrontés à certaines familles maghrébines qui interdisent à leurs filles de participer aux activités sportives à l'école, surtout la natation.

Texte 3

Elle l'a fait. La double victoire au 400 mètres, l'exploit jamais accompli, tout le monde le savait que c'était à sa portée. Et en 48"25, elle nous l'a démontré avec une facilité stupéfiante, rayonnante. « C'est le naturel », dira Guy Drut, le ministre des Sports, qui vient la féliciter sitôt la ligne d'arrivée franchie et déjà enveloppée dans le drapeau français. Comme à son habitude, elle nous a offert le spectacle souverain de sa montée en puissance. Au dernier virage, elle était menée d'une courte distance par sa concurrente australienne, Cathy Freeman, et c'est alors que ses jambes immenses ont déroulé cette foulée incomparable, irrésistible. Et, en quelques fractions de seconde, Marie-José s'est envolée dans une autre planète : la victoire. Quelques minutes plus tard, vacillante de bonheur, comme dans les contes de fées, elle disait simplement : « Je crois que je suis entrée dans l'Histoire. »

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence professionnelle,
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives ; Option Activités
Aquatiques*

Enseignant responsable : *Philippe Macquet /
Rodolphe Hegrin*

Durée de l'épreuve : *1h 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF 1 : Connaissance des publics et des interventions
EC 11 : Approche historique et socioculturelle des pratiques aquatiques

Sujet :

Question 1 : 7 points

Article L322-7 du code du sport : Toute baignade et piscine d'accès payant doit, pendant les heures d'ouverture au public, être surveillée d'une façon constante par du personnel qualifié titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat et défini par voie réglementaire.

1. Listez l'ensemble des diplômes susceptibles d'exercer cette mission de surveillance en spécifiant leurs champs spécifiques d'intervention.
2. Quelles sont les démarches administratives liées à ces diplômes.

Question 2 : 13 points

Caractériser les grandes évolutions concernant l'histoire de l'enseignement de la natation en milieu scolaire depuis les années 1880.
Vous prendrez soin d'organiser votre propos sur la base des exigences de la dissertation.

les tâches programmées.

- **Observer les élèves** et proposer des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.
- En **fin de séance** chaque groupe fait le **bilan** de ce qu'il a réussi en **utilisant la fiche projet** (tableau à double entrées affiché sur le bord en début de séance).
- **En classe, les élèves vérifient** ce qui est réalisé, **énoncent les difficultés** rencontrées et **projetent** ce qui fera l'objet de la prochaine séance.

Rappel : Arguments/enfants (deux) Argument/socle commun (un)

6. Donnez, sans détailler, les huit étapes d'apprentissage de la natation scolaire (du début au savoir nager).
7. Donnez avec précision le principe opérationnel déterminé par P. Magne et A. Schmit qui est prépondérant à l'étape N° 8.

Sujet 2 :

En vous appuyant sur votre expérience personnelle, et en faisant référence à des situations vécues, montrez comment vous prenez en compte dans la conduite d'une leçon de natation, l'hétérogénéité des élèves.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatique
Enseignant responsable : *Francis Huot / Philippe*
Macquet

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

UEF 2 Pratique professionnelle
EC 22 Approches scientifique et didactique de l'enseignement en milieu scolaire

Vous traiterez d'un des deux sujets au choix.

Sujet 1:

Questions relatives à la circulaire N° 2004-139 du 13 juillet 2004 modifiée par la circulaire N°2004-173 du 15 octobre 2004 - natation scolaire. (8 points)

1. De combien de temps d'activité dans l'eau, au minimum, chaque élève doit-il bénéficier dans une séance ?
2. Combien faut-il de personnes pour encadrer (hors surveillance), une classe de maternelle de 22 élèves ?
3. Combien peut-on faire travailler de classes de 30 élèves (débutants) de primaire dans un bassin de 15X25m ?
4. Dans un Bassin d'apprentissage, de 98 m² le chef de bassin prévoit d'accueillir lundi matin une classe de primaire encadrée par le professeur des écoles et un BEESAN qui surveille et encadre le élèves. Est-ce possible ? Justifiez votre réponse.

Questions pédagogiques et didactiques (12 points)

5. La démarche pédagogique suivante est applicable à l'enseignement de la natation à l'école pour les élèves de 3 à 10 ans. Déterminez le cycle pour lequel elle est plus particulièrement adaptée en justifiant votre réponse à l'aide de deux arguments (**deux**) tirés de votre connaissance des enfants de cet âge et d'un argument institutionnel (socle commun). (la simple détermination d'un cycle sera considérée comme réponse nulle).

Démarche : projet individuel dans projet collectif

- **Choisir un ensemble de situations référées aux compétences à acquérir pour ces élèves.**
- Proposer **en classe**, sous la forme d'un tableau à double entrée, les différentes tâches à réussir et demander à **chaque élève de projeter** ce qu'il pense pouvoir réussir à faire à la prochaine séance.
- **A la piscine, répartir** les élèves dans leurs ateliers ou groupes respectifs pour qu'ils réalisent

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *licence professionnelle « activités aquatiques »*
Enseignant responsable : *Philippe METAIS et Eric MULLER*

Durée de l'épreuve : *1 heure 30*
Documents autorisés : *aucun*

UE3 Contexte Organisationnel

EC 31 Fondamentaux de gestion et management entrepreneurial

Sujet :

« Il semble qu'entreprendre induise, pour les instances dirigeantes de toute organisation, une large place à la stratégie.

Après avoir replacé les fondements de la stratégie, essayez de les appliquer aux deux contextes des établissements d'activités aquatiques».

Il vous appartient, s'il y a lieu, d'illustrer vos arguments par des exemples.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *licence professionnelle « activités aquatiques »*
Enseignants responsables : *Peggy CHERRE et Eric MULLER*

Durée de l'épreuve : *1 heure*
Documents autorisés : *aucun*

UE 2 Pratique professionnelle

EC 24 Analyse des publics: des pratiques inorganisées aux prestations de service

Sujet :

« Les équipements de bain (piscines) sont sujets à étude(s) (dernière en date : Ministère de la santé et des sports. (2009 – novembre). Etat des lieux de l'offre des bassins de natation en France : une approche par les territoires et les usagers. Paris : M.S.S). De tout temps, il apparaît qu'ils ont été inégalement répartis sur le territoire français ».

S'il s'avérait qu'une politique volontariste les développe, que pourriez-vous apporter comme source de connaissances construites, à propos des populations des zones périurbaines (zones très déficitaires actuellement de ce type d'équipement) et principalement en expliquant l'incorporation du social sur la pratique à travers les nages, en droite ligne des écrits de Marcel MAUSS?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : Licence professionnelle Activités
Aquatiques
Enseignant responsable : *J Bourbousson / J
Fernandez / I. Derrendinger*

Durée de l'épreuve : 1h
Documents autorisés : *aucun*

UEF 2 Pratique professionnelle
**EC 23 Approche scientifique et didactique des interventions auprès de
publics variés aux différents âges de la vie.**

Vous répondrez aux deux questions sur deux copies différentes.

Question 1 (12 points)

Comment fonctionne la motivation des élèves ?

Pour répondre à cette question, vous vous appuyerez sur les modèles
présentés en cours, et donnerez des illustrations personnelles.

Question 2 (8 points)

Répondez de manière synthétique à la question suivante:

Que devez-vous mettre en place pour ouvrir une activité natation maternité? :

- sur le plan organisationnel
- pour fonctionner en toute sécurité
- pour assurer une hygiène et un confort nécessaire aux femmes enceintes.

Listez les précautions à prendre.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence Professionnelle*
Animation, gestion et organisation des activités
physiques et sportives : option : Activités
Aquatique
Enseignant responsable : P. Magne ; A. Perdriaux

Durée de l'épreuve : *1H*
Documents autorisés : *aucun*

UE F2 : Pratique Professionnelle
EC 21 : Approche scientifique des activités aquatiques

Vous répondrez aux deux questions sur deux copies différentes.

Question 1 (14 points) :

Les activités subaquatiques nécessitent une adaptation de l'homme au milieu.
Quels sont les principes fondamentaux mis en jeu prioritairement dans ces pratiques.
Vous justifierez vos réponses en expliquant ces principes et leurs référents scientifiques et illustrerez à l'aide d'exemples.

Question 2 (6 points) :

L'entraîneur doit-il s'adapter au quotidien ou appliquer ce qu'il a programmé ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2009/2010

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Licence professionnelle, Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives ; Option Activités Aquatiques*

Enseignant responsable : *Philippe Macquet / Rodolphe Hegron*

Durée de l'épreuve : *1h 30*
Documents autorisés : *aucun*

UEF 1 : Connaissance des publics et des interventions
EC 11 : Approche historique et socioculturelle des pratiques aquatiques

Sujet :

Question 1 : 7 points

Article L322-7 du code du sport : Toute baignade et piscine d'accès payant doit, pendant les heures d'ouverture au public, être surveillée d'une façon constante par du personnel qualifié titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat et défini par voie réglementaire.

1. Listez l'ensemble des diplômes susceptibles d'exercer cette mission de surveillance en spécifiant leurs champs spécifiques d'intervention.
2. Quelles sont les démarches administratives liées à ces diplômes.

Question 2 : 13 points

Caractériser les grandes évolutions concernant l'histoire de l'enseignement de la natation en milieu scolaire depuis les années 1880.

Vous prendrez soin d'organiser votre propos sur la base des exigences de la dissertation.